

LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE
PAR APPEL D'OFFRES

AVIS PUBLIC

La location de la chasse communale pour la commune de Wolxheim est effectuée par appel d'offres dans les conditions fixées par l'article 20 du Cahier des Charges type 2015-2024 (CC).

Le lot mis en location est le suivant :

Lot n° 1 : Superficie : 241ha 30a 99ca

dont 151 ha de vignes – 30 ha de bois/taillis et 60 ha de prés et terres labourables.

Ce lot comprend également un chalet de chasse loué séparément pour la durée du bail de chasse.

Chaque candidat doit présenter un dossier de candidature dans les conditions prévues à l'article 16 du CC auquel est jointe, sous plis séparé, l'offre pour le lot.

Le délai pour la remise des offres est fixé au 10 janvier 2019 à 17 h, date de réception en mairie.

Les critères de sélection des offres et l'ordre de priorité sont les suivants :

- montant de l'offre
- expérience et références cynégétiques
- location du chalet de chasse

Conformément à l'article 15 du CC, l'ensemble des documents relatifs à la location peut être consulté durant les horaires d'ouverture de la mairie (lundi 17 h – 19 h / mardi 10 h – 12 h et jeudi 15 h – 18 h).

Les dossiers sont rédigés en français.

Le délai pendant lequel les candidats restent engagés par leur offre est de 30 jours.

Seuls sont admis à participer à l'appel d'offres les candidats qui, ayant satisfait aux conditions des articles 10, 16 et 17 du CC, ont été agréés par le conseil municipal après avis de la commission consultative communale de chasse.

Le présent avis est envoyé à la publication le 26 octobre 2018

Le Maire – Adrien KIFFEL